

Acte D'Engagement (A.E.)

Marché à procédure adaptée
Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

FOURNITURE DE MOBILIER POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE A QUIMERC'H

Article 1 - Contractant

Je soussigné, (*nous soussignés*),

agissant

Adresse du siège social :

 ___ / ___ / ___ / ___ / ___  ___ / ___ / ___ / ___ / ___

 _____ @ _____

- Après avoir fourni les attestations, certificats et déclarations prévus aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,
- Après avoir pris connaissance du C.C.A.P. et du Programme de la consultation,
- Après nous avoir précisé les délais consacrés à l'étude par élément de mission,

m'engage (*nous engageons*) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, l'offre ainsi présentée ne me (*nous*) liant que si son acceptation m'est (*nous est*) notifiée dans un délai de **90 jours (quatre vingt dix jours)** à compter de la date limite de remise des offres , fixée au **jeudi 05 novembre 2015, 17h30**.

Article 2 - Prix

Arrêté en lettres à la somme de :

Article 3- Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est fixé à jours à compter de la notification du marché.

Article 4 - Paiement

La commune de Pont-De-Buis-Lès-Quimerc'h se libérera des sommes dues par elle, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

- au nom de :
- à l'établissement financier suivant :
- sous le n° :

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Ou joindre un R.I.B.

Le délai global de paiement des factures est fixé à 30 jours.

Le défaut de paiement dans le délai susvisé fait courir de plein droit et sans autres formalités des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires sont exigibles, augmenté de deux points.

Nous renonçons / nous ne renonçons pas (*raier la mention inutile*) à l'avance forfaitaire prévue à l'article 7.1 du C.C.A.P.

Article 5 - Dispositions fiscales

J'affirme (*nous affirmons*), sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (*nos*) torts exclusifs, que la (*les*) société(s) pour laquelle (*lesquelles*) j'interviens (*nous intervenons*) ne tombe (*tombent*) pas sous le coup de l'interdiction découlant des clauses énoncées dans les articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics.

Signatures

A _____

Le ___ / ___ / _____

Le candidat

A PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H,

Le ___ / ___ / _____

Le Maire,
Roger MELLOUËT

Esplanade du Général DE GAULLE – 29590 PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H

☎ 02 98 73 04 38

✉ accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

☎ 02 98 73 16 18